

Le **Plan Mobilisateur aux Technologies de l'Information et de la Communication** permet aux demandeurs d'emploi de se former aux bases de l'informatique. Quatre unités de formation de, respectivement, 6h, 8h, 8h & 26h qui ont pour objectifs de sensibiliser et d'initier le public à Internet, au traitement de texte et au tableur...



Pour en savoir plus, <http://www.pmtic.net>



## Demande d'informations et inscription

Par courriel: [secretariat@cce-crh.be](mailto:secretariat@cce-crh.be)

Par téléphone: demander Josiane au 04/ 369 21 77